



Vivre à **SERQUIGNY**



Erratum

Une erreur s'est glissée dans le N° 33 Vivre à Serquigny, dans la rubrique « Les noms de rues de Serquigny ».

Il faut savoir :

Comme nous le précise un fidèle lecteur de notre journal, Judith DE CONAN est née dans la seconde moitié du Xème siècle (les historiens ne connaissent pas la date avec précision), mais cette naissance n'est pas au XVème, ni en 1622 comme indiqué. Erreur induite par la « déclaration de Judith de Conan » document datant de 1622.

D'autre part le nom « Judith de Conan » est également impropre et abusif car il peut laisser croire à nos mentalités du XXIème siècle que le patronyme de cette dame est « De Conan ». Il n'en est rien et d'ailleurs à cette époque le patronyme n'était quasiment pas utilisé.

Judith est fille de Conan, duc de Bretagne : d'où le raccourci fallacieux : « Judith de Conan ».

Une biographie raccourcie pourrait donc être : Judith fille de Conan, duc de Bretagne, épouse vers l'an 1007 Richard II duc de Normandie qui lui offre en dot le domaine de Bernay et ses dépendances, immense territoire s'étendant de Saint-Mards-de-Fresne jusqu'à Beaumont-le-Roger.

Elle fonde l'abbaye de Bernay et avant sa mort, fait don aux habitants de différentes pièces de terre.

A Serquigny, il s'agit de 32 hectares de prés et futaies connus aujourd'hui sous le nom de « Communaux ».

Elle meurt en 1017.

Une précision s'imposait.

RPAM

Depuis Octobre 2011, le Relais Parents Assistantes Maternelles propose des séances de Baby gym. Cet atelier est gratuit et s'adresse aux parents, assistantes maternelles, et aux enfants (0-3 ans) de la Communauté de Communes Risle Charentonne. Il a lieu le lundi matin de 10 h 30 à 11 h 30 au gymnase communautaire situé à Serquigny.

Les séances proposées durent 1 heure, elles sont composées de 3 étapes :

- Etape 1 : un échauffement, une reconnaissance du corps de l'enfant.
- Etape 2 : la mise en place de situations (parcours, jeux) intégrant le matériel pédagogique.
- Etape 3 : le retour au calme (relaxation, musique douce).

Les assistantes maternelles et/ ou parents accompagnent l'enfant tout au long de la séance.

L'objectif de cet atelier est de permettre l'exploration motrice, l'éveil ainsi que la socialisation de l'enfant. Il s'agit également de favoriser la relation parent-enfant ou assistante maternelle-enfant ainsi que l'échange entre adultes.

Si vous souhaitez participer à cet atelier contactez le relais parents assistantes maternelles.

**Relais Parents Assistantes Maternelles
de la Communauté de Communes Risle Charentonne**
11, rue de Normandie 27470 Serquigny
Tel : 02 32 45 77 77 / 06 89 87 46 49
E-mail : rpam.risle.charentonne@orange.fr

Sommaire

3

Edito

4

Délibérations du conseil municipal

9

Les travaux

17

Les 100 ans d'Antoinette GORAMIZ

17

Michel LEFEVRE fait Chevalier

18

Le Comité des Fêtes

19

Les festivités des 13/14/15 juillet

20

Trois défibrillateurs

22

Animations culturelles

24

Le sport

26

Renseignements utiles



N'oubliez pas que vous pouvez consulter également notre journal sur le site internet de la commune. www.serquigny.fr

Légende de la couverture

Légende de la couverture : L'inauguration de la Rue André BERTRE par Lionel PREVOST, Edith épouse d'André BERTRE, Mélanie MAMMERI, Conseillère Régionale de Haute Normandie, de Jacques FURON, Président du Logement Familial de l'Eure, de l'Architecte Louis DAVID et des habitants de ce nouveau quartier.

Madame, Monsieur,

La France vient d'élire un nouveau Président de la République ; au-delà des opinions de chacun, je lui souhaite de réussir dans cette difficile tâche dans l'intérêt de notre pays et des français.

Les budgets 2012 sont votés, sans augmentation des taux communaux, en serrant les dépenses de fonctionnement et en favorisant les investissements pour l'avenir. Nous sommes confrontés en permanence à faire des choix entre tout ce que nous avons à faire.

Comme vous le voyez, Serquigny est en plein chantier. La 1ère tranche du centre ville est en cours de réalisation, elle devrait être terminée pour la rentrée des classes. Cela aura nécessité des années d'études et de préparation pour se concrétiser.

Des travaux de renforcement électriques financés par ERDF sont en cours sur la commune.

L'assainissement des eaux usées va être effectué au Grand Hamel avec la connexion des bureaux et restaurant Arkéma.

Un jardin du souvenir, l'agrandissement du columbarium et des cavurnes seront réalisés au cimetière.

Le pôle médical a repris sa marche en avant et je remercie les professions libérales de leur participation.

Serquigny avec Fontaine l'Abbé et Carsix a manifesté son souhait de rejoindre à terme l'intercommunalité de Bernay. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Notre première collecte du don du sang aura été un franc succès, nous renouvellerons l'opération.

La vie associative de Serquigny est très riche, il ne se passe pas une semaine sans animation, avec des très bons résultats à l'exemple des clubs de foot, de hand, du cyclisme, de la pétanque, du judo, du karaté, de la journée du sport intercommunale et la préparation d'un très beau 14 juillet avec notre comité des fêtes.

Merci à tous ces bénévoles, aux adjoints et conseillers qui participent activement à la réussite de ces manifestations.



Lionel PREVOST
Maire de Serquigny
Président de la Communauté de Communes
Risle Charentonne
Vice-Président du Conseil Général de l'Eure



Séance du 5 décembre 2011

● **Réhabilitation des 79 logements de l'Avenue Pierre Sémard**

Eure Habitat a décidé de poursuivre la réhabilitation des 5 immeubles, « Abeilles, Bourdons, Coccinelles, Libellules et Papillons ». Ces immeubles datant de 1974 ont besoin d'une rénovation conséquente après la réfection complète des espaces verts.

Le projet porte sur le bâti des logements avec une nette amélioration énergétique de l'existant de 40 %. Afin de rationaliser les études et de chercher des économies dans la réalisation des ouvrages, Eure Habitat a décidé de coupler cette opération avec les travaux similaires à Brionne.

En outre, il y aura la réfection des installations électriques, sanitaires, peintures, faïences, sols, remplacement des portes palières...

● **Poste d'éducatrice sportive**

Suite au départ de Jérôme Plumail pour convenances personnelles, le poste a été pourvu par Mme Delavoye. Elle interviendra auprès des écoles, du relais assistantes maternelles, de l'école de foot et du centre de loisirs.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

● **Application de la participation pour voies et réseaux.**

Désormais la participation pour permettre d'équiper les nouvelles parcelles à construire en électricité, voiries, assainissement etc..., sera à la charge des propriétaires des terrains et déterminée en tenant compte des opérations nécessaires.



● **Acquisitions de parcelles**

Après avis des Domaines et négociations avec le propriétaire, il a été décidé d'acheter les parcelles cadastrées AE 60,61, 64 et 65 appartenant à Monsieur Maizeret pour un montant de 28 000 €.

Ces parcelles se situent à proximité de la déchetterie.

● **CAF**

Une convention sera passée avec la Caisse d'Allocations Familiales permettant à la commune d'accéder aux informations sociales pour la gestion des activités de garderie, centre de loisirs...

● **Intercommunalité**

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal du dossier de l'intercommunalité, la CDCI a proposé une fusion avec l'Intercom du pays Beaumontais, sans exclure la possibilité d'un rapprochement avec Bernay pour les communes du canton de Bernay Est (Carsix, Fontaine l'Abbé, Serquigny).

● **Robert et Carrière**

Une question a été posée concernant l'avenir du site Robert et Carrière au Petit Nassandres. Monsieur le Maire a visité les locaux récemment avec le propriétaire qui souhaite vendre la totalité des bâtiments et terrains.

● **ARKEMA**

Monsieur le Maire a rendu compte des informations reçues de la direction ARKEMA concernant la cession du pôle vinylique et le développement de la société en Chine ainsi que la rencontre avec les représentants du personnel.

Séance du 13 mars 2012

● **Approbation des comptes administratifs et de gestion (Commune, Assainissement, Gîte)**

Le compte administratif 2011 :

En 2011 les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées (1 379 201,54 euros, soit -3,35% par rapport à 2010) et les recettes optimisées (1 824 407,43 euros, soit +4,4% par rapport à 2010) dégagant ainsi un résultat positif de 445 205,89 euros. En Investissement, les dépenses 2011 ont été de 610 219,06 € et les recettes de 527 905,06 €.

● **Vote et approbation du budget primitif 2012 (Assainissement)**

Voir détails du compte à la rubrique Budget 2012

● **Convention de prestation avec ERDF**

Afin de prévoir l'avenir, il a été décidé de passer dès maintenant des fourreaux pour le réseau de fibre optique avant la réfection du centre ville. Cela permettra dans l'avenir de se connecter à la FTTH. (voir détails rubrique travaux)

Dans un souci d'optimisation des coûts, la commune a souhaité passer des conventions :

- Une convention a déjà été signée avec le Département de l'Eure pour la pose des fourreaux de la mairie jusqu'à la rue du Docteur PIAU, la Médiathèque et la cantine.
- Une autre sera signée avec ERDF pour la pose de fourreaux pour alimenter les écoles, la poste et la gendarmerie dans le cadre des travaux de renforcement électrique.

La participation de la commune pour ces travaux s'élève à 29 121,16 € TTC.

● **Etude au titre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)**

Le FISAC est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services. Il vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité.

Les opérations d'aménagements dans les communes rurales visent à inciter les communes de moins de 3000 habitants à réhabiliter leur centre bourg de manière à créer un environnement favorable à l'exercice des activités commerciales, artisanales et de services.

Dans la poursuite de cette démarche, la Commune a lancé une consultation des entreprises pour la réalisation d'une étude préalable.

Après analyse des offres par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Eure, le bureau d'études « Albert et Associés » a été retenu pour la somme de 10 925 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre du FISAC pour cette étude à hauteur de 50 %.

● **Travaux du SIEGE 27 / Programme 2012**

Dans le cadre du programme 2012 des travaux du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE) et dans l'optique d'une uniformité, les candélabres de la rue Max Carpentier et de la Mairie à la rue du Docteur Piau seront remplacés par les mêmes modèles que ceux de la rue Pierre Semard.

● **Cimetière**

Actuellement le columbarium ne peut plus accueillir d'urne supplémentaire, d'où la nécessité d'augmenter le nombre de cases de celui-ci, de construire un jardin du souvenir et de créer un espace pour enterrer les urnes dans des cavurnes. Cette solution répondra aux besoins de la collectivité, à moindre coût, avec une mise en œuvre rapide.

Séance du 29 mars 2012

● **Approbation des budgets primitifs 2012 (Commune, et Gîte)**

Voir détails page suivante

Budget principal 2012 de la Commune

Ce budget a été adopté une nouvelle fois sans augmenter les taux communaux, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, permettent d'autofinancer nos investissements.

Les ratios de la commune montrent un faible endettement.

Cette année sera consacrée, à l'aménagement de la 1ère tranche du centre ville, à des travaux d'investissement aux écoles, double vitrage à Jean Jaurès, sécurité dans nos écoles, rénovation du parc informatique en primaire.

Dépenses

Charge de gestion courante 551 540,00 €	Autres subventions et participations 150 363,00 €	Subventions aux Associations 43 000,00 €
Service d'incendie et de secours 66 630,00 €	Travaux d'investissement 1 046 834,00 €	Subvention au CCAS 18 000,00 €
Charges de personnel 856 110,00 €	Déficit d'investissement reporté 190 871,00 €	Remboursement d'emprunts 80 588,00 €
Charges exceptionnelles 201 698,00 €	Total 3 864 009,00 €	Opérations comptables 658 375,00 €

Recettes

Produits de gestion courante 116 637,00 €	Remboursement frais de personnels 115 407,00 €	Impôts et taxes 985 069,00 €
Dotations de l'Etat (compensation Taxe Professionnelle) 614 250,00 €	Récupération de la TVA 28 223,00 €	Autres produits 6,00 €
Produit des emprunts pour travaux de centre ville 280 000,00 €	Opérations comptables 658 375,00 €	Excédent de fonctionnement reporté 970 455,00 €
Subvention d'investissement 95 587,00 €	Total 3 864 009,00 €	

Budget gîte 2012

Dépenses

Charges de gestion courante
(Energie, personnel,
maintenance, assurances,
impôts, cotisations)

71 818,00 €

Charges exceptionnelles
20 000,00 €

Total

91 818,00 €



Recettes

**Excédent antérieur
reporté**

73 818,00 €

Produit des locations
18 000,00 €

Total

91 818,00 €

Les réservations sont les seules recettes du budget du Gîte

Budget Assainissement

**Charges
exceptionnelles**
82 046,00 €

**Charges
d'exploitation**
39 180,00 €

**Remboursement
d'emprunts**
57 022,00 €

**Travaux
d'investissement**
(Raccordement Gd Hamel,
Arkema)
359 973,00 €

**Opérations
comptables**
136 439,00 €

Recettes

**Récupération
de la TVA**
60 755,00 €

**Redevance
d'assainissement**
(Redevances + participation
ponctuelle de raccordement)
63 200,00 €

**Opérations
comptables**
136 439,00 €

**Excédent
d'exploitation reporté**
238 690,00 €

Produit des emprunts
28 000,00 €

Dépenses

**Produits
divers**
9 000,00 €

**Subvention
d'investissement**
74 892,00 €

**Excédent
d'investissement
reporté**
63 684,00 €

Total 674 660,00 €

Le budget assainissement comprend la gestion de la station d'épuration, les réseaux (entretien, débouchages, pompes de relevage) alimenté par la taxe d'assainissement payée uniquement par les utilisateurs. Pour la partie investissement du budget d'assainissement : une nouvelle tranche de « Tout à l'égout » sera réalisée dans le quartier du Grand Hamel avec la reprise des effluents des bureaux et restaurant de l'entreprise ARKEMA, ainsi que la récupération des eaux pluviales du passage à niveau à la RD 133.

Séance du 29 mars 2012 (suite)

● Taux de la fiscalité locale 2012

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du document qui notifie les bases d'imposition pour 2012 et présente le produit attendu à taux constant. Il rappelle que les recettes de la Commune proviennent majoritairement du produit des impôts locaux et des dotations de l'état.

Malgré la gestion rigoureuse des finances communales, celles-ci sont fragilisées par la stagnation des recettes et la hausse mécanique des dépenses. Par ailleurs, l'incertitude quant au devenir des dotations de l'état incite à la plus grande prudence. Toutefois, compte tenu de la situation économique et sociale, il n'est pas opportun d'augmenter les impôts des ménages. Aussi, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le produit de la recette fiscale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti). Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire.

	Taux 2012
Taxe d'Habitation	14,65 %
Taxe sur le Foncier Bâti	13,64 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	58,84 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	15,29 %

● Tarif du gîte

Les nouveaux tarifs de location du Gîte d'étape communal (qui prendront effet au 1er janvier 2013) sont fixés selon le barème suivant :

• Semaine complète (du vendredi 16 h au vendredi 9 h)	774,00 €
• Week-end (du vendredi 16 h au lundi 9 h)	556,00 €
• Mid week (du lundi 16 h au vendredi 9 h)	487,00 €
• Une nuitée, par personne	21,50 €
• Location d'une paire de drap	3,50 €

● Circulation des poids lourds sur la RD 31

L'agence Routière de Brionne et la Direction des Routes ont été interpellées à plusieurs reprises quant à l'état de la RD 31.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le constat effectué par le Département et informe de la proposition du Conseil Général d'interdire les poids lourds en transit, transport de marchandises supérieur à 7,5 tonnes, afin de préserver la liaison entre la RD 133 à Serquigny et la RD 438 à Carsix.

Monsieur le Maire souhaite, à la suite de cette mesure, que le Conseil Général entreprenne les travaux nécessaires à la stabilisation des accotements sur l'ensemble du parcours et que le virage à hauteur du hameau de la Cogicière à Serquigny soit sécurisé.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette proposition.

● Programme d'équipement scolaire

Des travaux liés à la préconisation de la commission de sécurité (perçement de trois portes, modification de l'alarme incendie, amélioration de l'éclairage extérieur) ainsi que des travaux proposés par l'audit énergétique (pose de fenêtres double vitrage) seront réalisés avant la rentrée scolaire 2012-2013 avec le concours du Département.

Une remise à niveau de l'équipement informatique de l'école primaire sera également réalisée.

● Redevance assainissement

La redevance pour l'assainissement collectif est fixée à 2,21 € HT le m³ (2,19 € HT en 2011).

INAUGURATION DE 11 PAVILLONS INDIVIDUELS « Le Locquerais 2 » et de la rue André BERTRE



Lionel PREVOST et Edith BERTRE
ont inauguré la rue André BERTRE

André BERTRE

Ancien Conseiller Municipal pendant 3 mandats. Egalement délégué départemental de l'Education Nationale et membre actif pendant de nombreuses années au Football Club de Serquigny.

Les partenaires du projet :

- Architecte : Cabinet Louis DAVID
- Maître d'œuvre VRD : ADGO CONCEPT
- Economiste : Cabinet CHAVIERE
- Contrôle technique : SOCOTEC
- Coordinateur SPS : SOCOTEC

Les entreprises

- Maçonnerie : Les DEMEURES NORMANDES
- Ravalement : LINAND PROJECTION
- Charpente : L.T.B
- Couverture : NORMANDIE ETANCH
- Menuiseries ext fermeture : DULONG
- Cloisons Doublage Isolation : BLIN
- Menuiseries intérieures : J.P.V.BATIMENT
- Electricité : COGELEC
- Equipts sanitaires : ALLIANCE SANI-THERM
- Carrelages faïences sols souples : SOLUTION
- Peintures : JOUSSELIN
- Télédistribution : SOGIRE
- Terrassement voirie assainissement : CADIC CASTEL
- Réseaux divers : SONOTER TP
- Espaces vers clôtures : CADIC CASTEL
- Contrôle ouvrages assainissement : SATER



Rue André BERTRE

Mercredi 22 février ont été inaugurés onze nouveaux pavillons locatifs et la rue André BERTRE. En présence de nombreux membres de la famille BERTRE, de quelques habitants de ce nouveau quartier, du Président et du Directeur du Logement Familial de l'Eure, de l'Architecte et de Mélanie MAMMERI Conseillère Régionale, Lionel PREVOST a coupé le ruban.

Cette deuxième phase sera suivie par la construction du Locquerais 3 qui devrait compter 13 logements (1 T2, 5 T3, 6 T4 et 1 T5). Les travaux débuteront courant 2012.

Commencera également cette année, la réhabilitation de la Maison Bach située en face de la mairie pour en faire un T5.



Monsieur Le Maire commente
les détails de l'opération.

Bilan chiffré de l'opération

Les coûts (TTC)

Bâtiment	940 000 €
Charge Foncière	272 000 €
Honoraires	179 000 €
TOTAL	1 391 000 €

Le financement

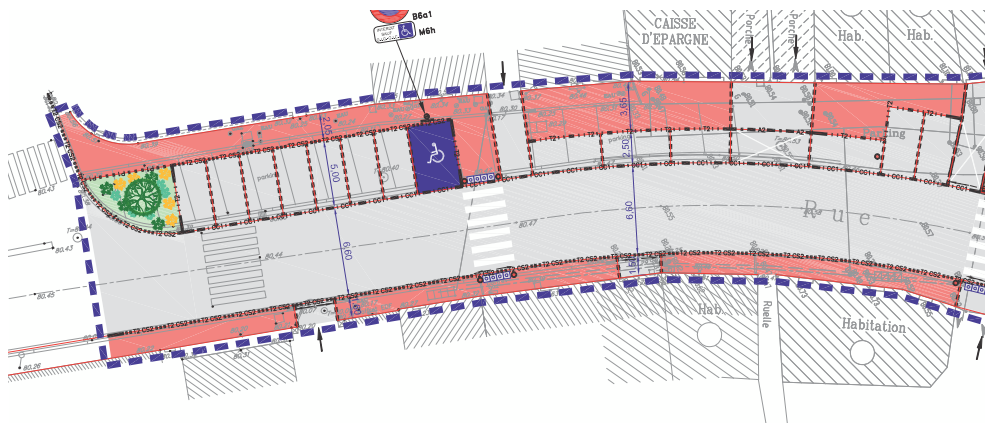
Etat (subvention)	208 000 €
Conseil Général (subvention)	20 000 €
Logiliance (subvention)	55 000 €
Financement CDC	1 036 000 €
LFE	72 000 €
TOTAL	1 391 000 €

La commune de Serquigny a cédé le terrain.

Loyers moyens (charges, garage, jardins compris) Chauffage individuel gaz en sus :

T3 (environ 65 m2)	385 €
T3 PMR (environ 65 m2)	428 €
T4 (environ 90 m2)	603 €

Restructuration du centre ville



De la rue du Docteur PIAU à l'église



La place de l'église



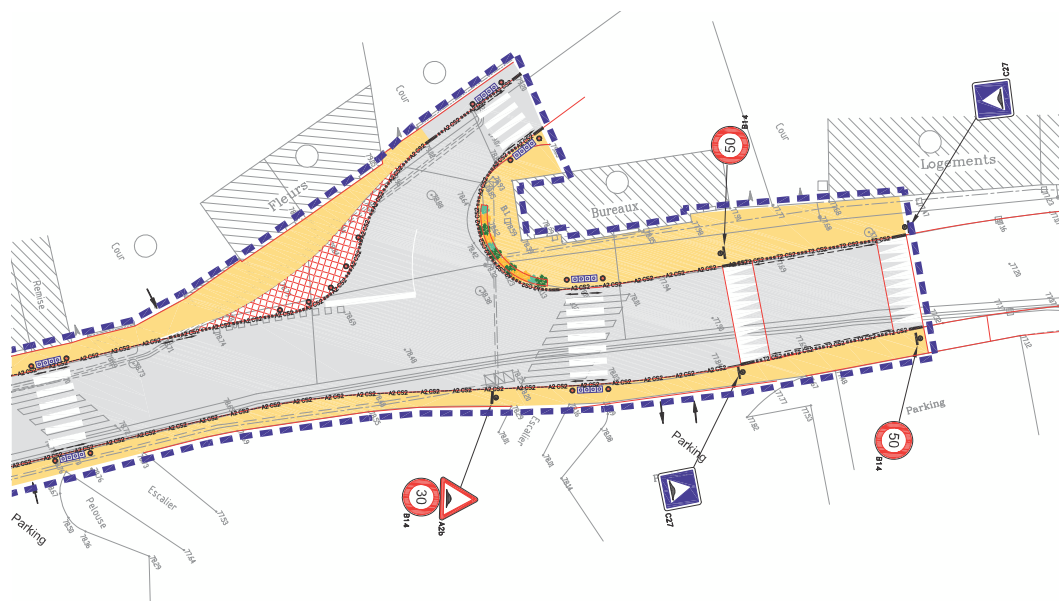
Le carrefour de la rue Max CARPENTIER et l'avenue Pierre SEMARD

Les travaux d'aménagement du centre ville, réalisés par l'entreprise Via France sous la Maîtrise d'Ouvrage du Conseil Général, ont commencé au printemps.

Le coût de la première tranche de travaux, du PMU à l'angle de la Rue du Dr PIAU jusqu'à la Mairie, est de 526 538,86 € financé à hauteur de 438 683,24 € par la commune avec un emprunt de 280 000 € et de fonds libres et bénéficie d'une subvention du Département de 40 688,00 € pour l'assainissement et d'une aide au titre des amendes de police de 5 079,92 €.

Les déplacements des personnes à mobilité réduite seront facilités, des accès appropriés et des stationnements leur seront réservés aux abords des commerces.

Sur l'ensemble du linéaire, les trottoirs, la chaussée et l'éclairage public seront revus. Le mobilier urbain sera remplacé et la place de l'Eglise sera pavée. Un éclairage directionnel sera orienté sur l'église. Quelques massifs viendront égayer le centre ville.



Le carrefour devant la Mairie

Le carrefour en face de la Mairie, sera modifié et pour plus de sécurité, un plateau surélevé sera réalisé devant l'école de musique. Le trottoir devant la fleuriste sera redessiné et élargi. En 2013, la 2^e tranche sera effectuée à partir du Café PMU, jusqu'au CD31 et en 2014, de la Mairie à la sortie de Serquigny en direction de Beaumont le Roger.

LEGENDE

Revêtements

- Enrobé noir
- Enrobé rouge
- Grandes dalles avec lignes de pavé
- Pavé collé
- Dalle Béton lavé à créer
- Dalle Béton lavé à rénover

Bordures

- Projetées - béton**
 - Bordure T2 + caniveau CS2
 - Bordure T2
 - Bordure A2 + caniveau CS2
 - Bordure A2
 - Caniveau CC1
 - Bordure P1
 - Caniveau à grille
- autres**
 - Chalnage en pavé grantit
 - 2 rangs de pavés
 - Bordure en bois
 - Bordure surbaissée

Existantes, conservées

- Bordure T2 + caniveau CS2
- Bordure T2
- Bordure A2 + caniveau CS2
- Bordure A2
- Caniveau CC1
- Bordure I2
- Bordure P1

Mobilier urbain

- Potelet à tête blanche
- Borne en pierre
- Diode
- Dalle podotactile
- Clôture de l'école
- Corbeille de propreté
- Banc
- Barrière
- Massif à encoche pour porte-drapeau

Espaces verts

- Massif fleuri

Plantations

- Arbre hautes tiges projeté
- Arbre hautes tiges existant conservé
- Fleurs
- Arbre en pot

Divers

- Chaîne
- limite des travaux



Présentation du diagnostic de l'église réalisé par l'équipe de M.DEWULF Architecte à Evreux.



Comme évoqué dans la dernière parution du journal municipal, la Commune de SERQUIGNY a décidé de procéder à la restauration de son église, dans le but de conserver et de restaurer son patrimoine historique communal.

Une mission ayant pour but d'établir un diagnostic complet des travaux à engager pour la restauration de notre église a été confiée à un cabinet d'architecte d'Evreux. Cette démarche est essentielle afin d'obtenir l'accord de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du Conseil Général.

Historique

Les terres de Serquigny et de Maubuisson formaient un tout, car dépendant de la même paroisse dont l'origine remonterait au début du XI^e siècle à l'époque de Judith fille de Conan de Bretagne.

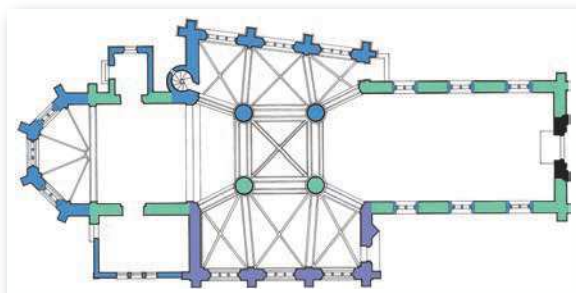
L'église a été érigée dans la seconde moitié du XI^e siècle dont il ne reste que le portail Ouest dont les 4 archivoltes sont ornées de billettes, dents de scie, bec d'oiseaux et bâtons brisés. Le pignon qui le surmonte date du XV^e siècle dont l'appareillage mixte est une expression de cette époque Renaissance.

L'église primitive a subi de nombreuses transformations au cours des siècles. Le clocher du XIV^e siècle repose sur une tour datant du XIII^e siècle et s'appuie sur de massives colonnes du XVI^e siècle, dont les 2 colonnes du transept Sud auraient pu être remaniées au XIX^e siècle.

Le chœur a été profondément remanié.

La voûte de la nef date du XVII^e siècle. En témoigne une inscription sur l'une des poutres : Louis Charles d'Haly, écuyer, curé de Serquigny.

Au XIX^e siècle, l'église a été en grande partie restaurée et agrandie. Ainsi, l'ouverture de la chapelle du transept Sud a-t-elle modifié la physionomie de l'édifice côté rue. Une tourelle abritant l'escalier menant aux combles date de cette époque ainsi que l'excroissance Sud du chevet.



Les tableaux des baies de l'ensemble de l'église ont été construits également lors de ces grands travaux. Le transept Nord abritant une chapelle a été ouverte vers 1540 par Charles d'Aché qui, après avoir été fait chevalier par François 1^{er} décida de faire édifier une chapelle seigneuriale digne de son rang. La chapelle est éclairée par 4 baies aux magnifiques vitraux Renaissance dont il subsiste encore des éléments. La chapelle est dédiée à Sainte Anne, patronne de la Confrérie de Charité. La chapelle du transept Sud a été construite dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

L'église a été agrandie à l'initiative de Marguerite de Croix, épouse du marquis Olivier de Caulincourt. Le coût des travaux d'un montant de 61 000 francs a été financé à raison de 2/3 par Marguerite de Croix, le reste par le Conseil Général de l'Eure présidé par le marquis de Croix. Le projet fut élaboré en 1866 par M. Delarue, architecte à Paris et fut soumis à Violet le Duc. Les travaux débutèrent en 1869.

Le chœur fut prolongé et une seconde chapelle destinée aux châtelains fut aussi construite.

Deux nouvelles cloches, baptisées Ernestine Marguerite et Amédée Blanche du prénom des deux filles du marquis de Croix furent installées en 1872.

Pour parachever ces travaux, il fut décidé six ans plus tard de faire construire un orgue dans l'église. Les travaux furent confiés à M. Georges Luce, l'un des plus grands facteurs d'orgues de Normandie (La Neuve-Lyre, Rugles, Brionne) Ce fut le dernier orgue qu'il fabriqua et qui fut béni en 1880. Ainsi, l'église offre-t-elle un plan dit en croix latine la gratifiant d'un parfait équilibre.

L'appareillage des murs XIX^e siècle est constitué d'un parement mixte de bandeaux de silex ocre et noir, un clin d'oeil aux appareillages mixtes du XVII^e siècle et au parement Renaissance du pignon Ouest.

Travaux à engager

Ci-dessous quelques vues d'une partie des travaux à réaliser identifiés par le cabinet d'architecture.



Joint de surmonts délités



Lézarde sur corniche Nord



Lézarde pose d'un tirant à envisager



Morceau de maçonnerie manquant



Maçonnerie endommagée par fuite descente d'eau



Silex manquants



Travées 1 et 2 80 % douvains à remplacer.



Arbalétriers endommagés



Restauration des vitraux à envisager

Tableau récapitulatif du montant des travaux à engager

* tarifs TTC	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Restauration de la voûte de la nef et mesures conservatoires	301 407 €			
Restauration de la chapelle Nord et restauration des verrières		248 927 €		
Restauration des couvertures et des charpentes			130 552 €	
Restauration des façades de la nef				163 758 €

*Il faut ajouter environ 50 000 € de travaux de restauration des vitraux

L'ensemble des travaux est estimé à 844 646,36 € TTC. Le Conseil Municipal, lors de la réunion du 29 mars 2012, a approuvé la proposition de Monsieur le Maire de réaliser les travaux correspondant aux mesures conservatoires en 2012 (travaux de maçonnerie et de consolidation de la couverture) s'élevant à 20 300 € HT, d'inscrire au budget primitif 2013 le reste des travaux de la tranche n° 1 et de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute Normandie ainsi que le Conseil Général de l'Eure pour l'attribution d'une subvention. Ces travaux s'étaleront sur plusieurs années en fonction des moyens financiers de la commune, des aides de l'état et du Conseil Général.

Les travaux électriques

Au printemps des travaux d'effacement et d'enfouissement de lignes téléphoniques, électriques basse tension, éclairage public avec passage de gaines de la future fibre optique de très très haut débit ont été réalisés.



Avant les travaux d'effacement des lignes électriques



Après les travaux, les fils électriques ont disparu



Avant



Après



Nouvel équipement électrique

Renforcement de la ligne électrique EDF câble HTA : de gros travaux électriques sont prévus dans notre commune cette année avec pour objectif de déposer le réseau aérien dans la vallée de la Charentonne et au dessus des étangs. Ce chantier est nécessaire pour améliorer le réseau de distribution électrique, notamment au Hameau de Courcelles et permettra la suppression des transformateurs avenue Pierre Sémard et devant les serres. Cette opération est entièrement financée par ERDF.



Passage de câble électrique par forage

Démolition du château d'eau au village « La Porte »



Drouet de Perriers-la-Campagne qui a mis définitivement au sol cet ouvrage avec beaucoup de professionnalisme.

C'est au mois de janvier dernier, que le château d'eau, haut de 20 mètres a été détruit.

Un point de repère symbolique disparaît du hameau au village « La Porte ».

Ce château d'eau était en très mauvais état et ne permettait plus une pression d'eau satisfaisante, notamment en bout de réseau.

Le Syndicat d'eau de Nassandres (SAEP) auquel nous adhérons, a décidé des travaux importants avec la création d'un réservoir semi-enterré de 80 m³ et d'un surpresseur pour assurer l'alimentation en eau des particuliers.

Les travaux ont coûté 280 000 € TTC au syndicat d'eau avec une participation de 40 % du Conseil Général.

Pour sa part la commune va installer pour assurer la défense incendie, une réserve de 120 m³ à disposition des pompiers.

Cette opération a été confiée à l'entreprise



Au fil des années, le nom de la rue du château d'eau nous rappellera son existence

Assainissement

Des travaux d'assainissement collectif rue du Grand Hamel et rue du Grand Hameau sont prévus. Ils permettront de raccorder les habitations des rues concernées et le restaurant de l'entreprise Arkéma à la station d'épuration. Un réseau pour les eaux pluviales sera également réalisé. Cette opération sera financée par le budget assainissement, et subventionnée par l'Agence de l'Eau.



Etude FFTH sur la commune De quoi s'agit il ?



Tout simplement d'un réseau de télécommunication qui se termine à domicile par de la fibre optique FFTH (Fiber To The Home en anglais).

La fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être conducteur de la lumière et sert à transmettre des signaux avec une très faible dégradation sur longues distances, contrairement au fil de cuivre.

Dans ce sens, la commune a fait poser des fourreaux permettant d'y mettre cette fibre et de connecter à la demande des commerçants et des particuliers du centre ville.

Pourront être raccordés dans l'avenir, la médiathèque, les écoles, le futur pôle socio-médical, la Poste, la Gendarmerie, avec des débits 100 fois supérieur, pour l'usage d'internet, de la téléphonie, et de la télévision. Le Conseil Général a déjà posé une fibre optique qui arrive jusqu'au NRA (nœud de raccordement d'abonnés), qui a été dégroupé et raccordé par NET 27 délégataire du Conseil Général.

L'étude a été réalisée pour envisager le raccordement de l'ensemble de la commune pour 28 kms de réseau, le déploiement d'un NRO et 944 lignes desservies, dont une partie pourrait être construit en aérien, le coût estimatif est de 1,3 M€.

Le pôle socio-médical

Le projet continu à avancer, les professions libérales seront propriétaires des murs, aussi nous devrions y retrouver, nos deux médecins, la pharmacie, le cabinet d'infirmières, le kinésithérapeute, l'association des Nids, une coiffeuse et une quinzaine d'appartements. Ce projet a été également modifié à la demande de l'architecte des Bâtiments de France, la façade principale sera conservée et rénovée.

Nous remercions les professions libérales de leur engagement personnel permettant de poursuivre le projet et aussi de garantir ces services pour l'avenir de Serquigny.

Nous rappelons que l'achat de l'ensemble a été réalisé par l'EPFN (établissement public de Normandie présidé par Jean-Louis DESTANS) pour un montant de 79 000 €.

Aménagement des 5 ha de la nouvelle Vallée de la Forge

Les études prospectives se poursuivent avec Eure Habitat pour un aménagement diversifié d'habitat et de services.

Travaux toujours.....

Des contacts ont été pris avec la SNCF, propriétaire de la rue de la gare pour sa réfection. Celle-ci malheureusement dispose de peu de moyens. Un chiffrage du coût des travaux est en cours et les discussions vont se poursuivre.

Entretien de la commune

Vous avez pu remarquer depuis quelques temps des poussées d'herbes dans nos caniveaux et sur les trottoirs. Ce n'est pas parce que nos employés travaillent moins, mais nous sommes tenus à réduire l'utilisation de pesticides pour traiter ces espaces.

Manuellement il est presque impossible de désherber la totalité de la commune.

Nous allons travailler pour ajuster l'équilibre entre la protection de l'environnement et la propreté de nos espaces.

Permis de construire

11 permis de maisons individuelles ont été délivrés en 2011 et 5 depuis le début de l'année 2012.

Bienvenue aux nouveaux et futurs habitants.



Antoinette
entourée de ses filles

Evénement !

Un anniversaire célébré à la mairie !

Le 17 janvier dernier Antoinette GOMARIZ entourée de ses proches et ses amis fêtait ses 100 ans. A cette occasion Monsieur Le Maire lui décernait la médaille d'honneur de la ville et la faisait citoyenne d'honneur de Serquigny. Antoinette est née à Mers-El-kebir (Département d'Oran) en Algérie, le 17 janvier 1912, comme ses parents et ses grands-parents.



Antoinette y était propriétaire d'une boucherie-charcuterie avec son mari et ils employaient 3 personnes pour desservir 3 villages. La vie était simple et gaie, avec beaucoup de soleil, entourée de leurs familles et amis. Rentrés en France, avant l'indépendance de l'Algérie, ils posèrent leurs valises à Serquigny, où vivait Emilienne, une des filles d'Antoinette car son mari était gendarme. Ils trouvèrent du travail chez « Bouchon » aujourd'hui Saint Louis Sucre.

L'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite encore de longues années à passer en compagnie de toute sa famille et d'effectuer toujours de nombreuses balades dans notre ville accompagnée par ses filles.

● Michel LEFEVRE fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite



Après plus de 50 ans d'engagement et de dévouement, ce samedi 10 mars, Michel LEFEVRE, Président des ACPG-CATM-TOE et veuves (anciens combattants et prisonniers de guerre, combattants Algérie, Maroc et Tunisie, combattants des territoires d'opérations extérieures) de Serquigny, s'est vu remettre l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, au titre du Ministère de la Défense par Michel CAULE responsable régional des ACPG-CATM-TOE et veuves civiles.

Appelé en 1958 au régiment des Zouaves, puis affecté au 2ème RIMA en 1959, Michel reviendra à la vie civile en août 1960 puis intégrera l'association départementale des prisonniers de guerre et deviendra président des CATM. Il est également membre de la commission de solidarité de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants), Président cantonal de Bernay, Président de la section de Serquigny, Vice Président du comité d'entente, Membre du conseil d'administration de l'UDAC 27 (Union Départementale des Anciens Combattants), Président délégué de l'association départementale, Délégué régional suppléant au comité fédéral.

Lionel PREVOST lui a remis à cette occasion la médaille d'honneur de la ville de Serquigny.



Au revoir Monsieur le Président !

Jacques Leroux a quitté la présidence du Comité des Fêtes après 12 années de bons et loyaux services. En effet, c'est au cours de l'Assemblée Générale du 25 Février 2000, qu'il avait succédé à Lucette TOURNAFOL. C'est au cours de cette année que de nouvelles manifestations ont vu le jour : thé dansant, repas champêtre du 14 juillet.

Durant toutes ces années, le Comité des Fêtes sous sa présidence n'a cessé de renouveler les festivités : fête communale, foire à tout de septembre très appréciée, un loto en novembre, retraite aux flambeaux, spectacle dans la salle des fêtes et en 2011, groupe folklorique, orgue de barbarie, clowns et charmeur de serpents et surtout un magnifique feu d'artifice avec spectacle de son et lumière pyrotechnique.

Une belle sortie.

Merci à vous Monsieur le Président ainsi qu'aux membres du comité sans qui vous n'auriez rien pu faire et bonne chance à la nouvelle Présidente.

Composition du nouveau bureau :

Sonia COSTENOBLE Présidente
Alain COSTENOBLE / trésorier
Sandrine LION / secrétaire
Alain LAURENT / vice président
Christiane LAURENT / trésorière adjointe
Dominique REVIDAT / secrétaire adjointe

Ce bureau est soutenu dans toutes les activités proposées au cours de l'année par les membres adhérents :

Claude et Nicole COLLIAUX
Déborah COSTENOBLE
Marie-Christine DELAUNAY
Jean-Pierre DELIVET
Roger et Nicole ESCUDERO
Bernadette GOUPILLOT
Gérard MARTIN
Monique RAME
Ludovic REINE
Dominique REVIDAT
Lucette TOURNAFOL



Programme des activités 2012

13 juillet : Spectacle Deux Légendes « Bourvil et Edith Piaf »
à la Salle des Fêtes suivi du feu d'artifice
14 juillet : Repas champêtre
15 juillet : Spectacle médiéval
9 septembre : Foire à tout sur le champ de foire
2 novembre : Loto avec de nombreux lots
3 novembre : Concours de coinchée
4 novembre : Marché de Noël

13 JUILLET : Spectacle gratuit offert par la municipalité à la salle des Fêtes suivi d'un feu d'artifice tiré dans le parc municipal avec la participation du Comité des Fêtes.



Deux spectacles en un !

C'est ce que vous propose Bernard MAILLARD Production à travers ces 2 hommages chaleureux et émouvants rendus aux deux légendes du music hall et du cinéma français que sont BOURVIL et PIAF.

L'histoire ne dit elle pas que c'est PIAF qui fit engager BOURVIL à ses débuts au cabaret parisien « La Vie en Rose » en 1954, ils se retrouvèrent même à l'affiche du film « Si Versailles m'était conté ». Interprété par les talentueux artistes normands que sont Yannick DUMONT et Rosy KIKOUR sur des arrangements musicaux signés Frédéric ANDREWS, nul doute que ce spectacle remporte un franc succès auprès du public.

Un grand moment de nostalgie et de talent !

**Comité des Fêtes :
14 juillet : Repas champêtre**

**15 juillet : Spectacle médiéval sur le champ de foire
pres de la salle des Fêtes**



Archerie, démonstration de fauconnerie, dentiste, forge, catapulte, promenade à poneys, Potière et petit marché artisanal seront au programme.

Venez nombreux à ces manifestations !

Nul n'est à l'abri d'un accident cardiaque : jeunes et moins jeunes, sportifs ou non...

La généralisation des défibrillateurs dans les lieux publics permettrait de sauver chaque année 5 000 à 10 000 vies. Ils sont donc pour la commune et ses habitants un atout supplémentaire en matière de santé publique.

C'est pour cette raison que la Commune de Serquigny et la Communauté de Communes Risle Charentonne ont décidé l'achat et la mise en place de défibrillateurs à la salle des fêtes, au stade de football ainsi qu'au gymnase.



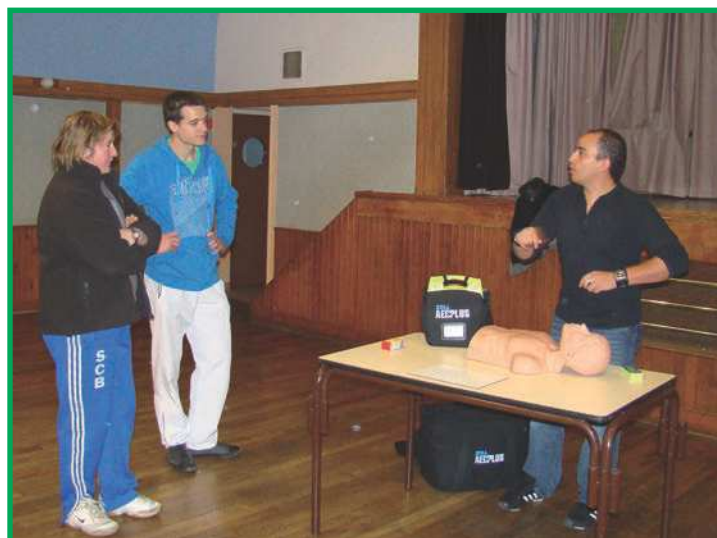
Le défibrillateur de la salle des fêtes

Des outils au cœur de la vie...

En cas d'arrêt cardiaque chaque minute gagnée dans la mise en place d'un DAE (défibrillateur automatisé externe) peut augmenter de 10 % les chances de survie de la victime.

Présentation du défibrillateur par un formateur...

En avril dernier, élus, personnels des collectivités et dirigeants associatifs se sont retrouvés à la salle des fêtes de Serquigny afin de suivre une formation sur l'utilisation des défibrillateurs. Durant la formation, les personnes présentes ont été sensibilisées à la prise en charge d'un arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé.



La formation



La mise en service du défibrillateur

Le défibrillateur est un appareil capable d'analyser l'activité du cœur, de reconnaître une éventuelle anomalie de son fonctionnement électrique puis de délivrer, si nécessaire un choc électrique.

C'est un appareil très simple d'usage. Les consignes, faciles et efficaces, permettent surtout de dédramatiser la situation. Il guide vocalement la personne qui le met en place tout au long de l'utilisation : on branche les électrodes, la machine détecte si le patient est en arrêt et si nécessaire, il ordonne de délivrer automatiquement un choc électrique.

Questions...

Utiliser un défibrillateur automatique, c'est compliqué ?

Son utilisation ne nécessite pas de formation particulière car elle est simple et sécurisée. Devant une personne qui est inconsciente et ne respire plus, il faut alerter au plus vite le SAMU et tout de suite utiliser le défibrillateur. Une fois allumé, il suffit de coller les deux électrodes aux endroits indiqués et de suivre les instructions données oralement par la machine. Son utilisation est sans risque pour le patient comme pour l'utilisateur. Il n'y a rien à faire, c'est le défibrillateur qui analyse le rythme cardiaque de la personne qui fait un malaise et décide tout seul s'il y a un choc à donner. Pour l'utilisateur, il n'y a pas de décision à prendre.

Seule technique à connaître pour accroître les chances de résultats, les compressions thoraciques qui permettent au cœur de se remplir de sang pour le diffuser vers les autres organes, en attendant les secours. Mais là encore, le défibrillateur vous guide oralement.



Peut-on risquer de faire mal à la victime ?

Vous êtes là pour sauver une vie. De toute façon, si vous ne faites rien, la personne est morte. Mieux vaut lui casser une côte que de la laisser mourir.

Si j'utilise mal un défibrillateur et que ça se passe mal, je peux être responsable ?

« Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe », nous informe le décret relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés. Vous avez le droit, le devoir même, de les utiliser face à une personne en danger de mort. On ne pourra jamais vous reprocher d'avoir tenté de faire quelque chose. Devant un arrêt cardiaque, le

temps est très important. Et rassurez-vous, si le défibrillateur automatique est utilisé sur une personne dont le rythme cardiaque est sain, il ne choquera pas. Sa fonction est de relancer le cœur, pas de l'arrêter...

Quels sont les risques pour votre cœur ?

- L'excès de cholestérol : consultez votre médecin pour connaître votre taux maximum de LDL cholestérol (mauvais cholestérol).
- Une tension artérielle trop élevée : au-delà de 14/9, vous faites de l'hypertension artérielle, votre cœur se fatigue.
- Le diabète : cette maladie silencieuse menace votre cœur. Mangez équilibré et bougez plus pour changer son évolution.
- Le surpoids : mesurez votre tour de taille : il est un bon indicateur de l'obésité abdominale, facteur de risque de maladie cardiovasculaire. La limite à ne pas dépasser :
 - Hommes : 94 cm
 - Femmes : 80 cm (hors grossesse)

Les signes annonciateurs de l'arrêt cardiaque...

L'arrêt cardiaque peut survenir brutalement, sans signe avant-coureur.

- Si l'arrêt cardiaque a pour origine un infarctus du myocarde :
 - Une forte douleur au milieu de la poitrine qui peut devenir oppressante (sensation de serrement, d'écrasement) ;
 - La douleur peut gagner le cou, la mâchoire, les bras ;
 - Elle peut s'accompagner d'essoufflement, de sueurs, de nausées...
- L'arrêt cardiaque peut aussi être précédé de palpitations ou d'un malaise général dans les jours ou les heures qui précèdent.

Exposition des photographies d' Alain FREY



Nous avons eu le plaisir d'accueillir à la médiathèque du 1er au 21 mars les « Créatures Ailées » d'Alain FREY. Créatures ailées dites-vous ?

Oui de magnifiques libellules, des oiseaux, des insectes qu'il a épié, observé de longues heures afin de prendre au moment opportun une photographie qui révèle toute la beauté d'êtres vivants et que nous connaissons si mal ou auxquels nous portons peu d'intérêt.

Gageons que dans quelques mois, Alain FREY puisse nous offrir une nouvelle exposition toute aussi belle que la première.

Place à la poésie

Cette manifestation organisée par le Conseil Général et le Théâtre Ephéméride de Rouen fait partie de la semaine nationale « Le Printemps des Poètes ».

Cette année, les enfants de l'école primaire ont uni leurs talents pour décorer la Médiathèque et la salle d'exposition. Ils ont créé des bannières poétiques et décoré des feuilles sur lesquelles ils ont copié des poèmes qui ont été accrochés ensuite sur des arbres à poèmes.

Les deux comédiens qui nous ont fait le plaisir de réciter des poèmes sur le thème « Enfances » de Victor HUGO et Jacques PREVERT ont été agréablement surpris par les enfants. En effet le choix de ces derniers s'était porté sur d'autres poètes et ils n'hésitaient pas à intervenir pour dire à leur tour les poèmes aimés devant un public attentif et ravi. Ce fut une belle soirée que ce mardi 13 mars.

La manifestation s'est terminée autour d'un verre de l'amitié et des encas préparés par les membres de la Commission Culture à l'origine de la manifestation en collaboration étroite avec la Médiathèque.



Récit d'un poème par Valentine



Lecture d'un poème par Tiphaine

Exposition sur la résistance



A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, une exposition sur la résistance était proposée au public à la médiathèque du 5 au 18 mai.



Programme d'animations à la médiathèque pour les prochains mois

Juillet et août

Bibliothèque hors des murs : lectures en plein air, dans le parc de la commune, aux enfants qui le souhaitent (panier de livres variés et arrivée en « cyclo-livre »).

Exposition « carnets de voyages, mode d'emploi » dans la Médiathèque petit livre écrit au jour le jour ou reconstitué d'après des souvenirs, des photos, des croquis, des prises de notes.



Septembre - octobre

Rencontre avec les enfants et leurs assistantes maternelles du RPAM pour partager des lectures et découvrir la Médiathèque.

Novembre

Projection d'un film documentaire dans la salle expo de la médiathèque, à l'occasion du mois du cinéma. Documentaire avec la rencontre d'une réalisatrice « Ariane DOUBLET »

Décembre

Décembre

Le rendez-vous conte : « Histoires de loups » de Bruno MALLET de l'association des rémouleurs d'histoires.

Salon artisanat

Le quatrième salon de l'artisanat a eu lieu le dimanche 25 mars à la Salle des Fêtes.

Il a accueilli 24 exposantes, créatrices émérites et passionnées qui ont vu défiler devant leurs stands, les habitants de notre commune et des environs.

Chaque badaud a pu apprécier des bijoux, des cadres, des poteries et faïences, des lampes, de la peinture sur soie et porcelaine, des savons fabriqués et parfumés artisanalement, des enluminures sur bois et bien d'autres objets confectionnés manuellement.

Tout ce qui était exposé reflétait avant tout la passion.



Merci à nos exposantes et à l'année prochaine !

l'entente cycliste de Serquigny

Le bureau 2012 reste identique à celui de 2011

President :	Rémy CUDORGE
Vice President :	Didier DESCHAMPS
Tresoriere :	Michèle GARDIEN
Tresorier Adjoint :	Michel FOURNIER
Secrétaire :	Gérald GARDIEN
Secrétaire adjoint:	Christophe BELLOIN



Podium du 15 avril

Le dimanche 3 juin, le club organisait les championnats de Normandie Ufolep.

Les courses se sont déroulées dans une superbe ambiance. Le beau temps était présent pour que la fête du vélo soit réussie

Les 230 coureurs engagés ont fourni un beau spectacle aux nombreux spectateurs amassés le long du circuit, qui ont soutenus les participants, ils en avaient besoin car la cote St Georges a encore fait la sélection au fil des tours.

Bravo à tous les nouveaux champions de Normandie 2012



Présentation des effectifs 2012

Le club a organisé son habituelle course annuelle à Serquigny le 15 avril dernier à laquelle ont participé 110 coureurs.

Le tout nouveau circuit incluant la côte St Georges et le vent violent ont vite fait la sélection dans les 2 pelotons. C'était vraiment les plus forts qui ont gagné, Pascal RUSE du Club d'Alizay en catégorie Dept 1 et 2 et Jean Louis ORIN de l'US Pétruvienne en Dept 3 et 4.



Les vainqueurs des championnats de Normandie Ufolep

Judo club de Menneval

Le judo club de Menneval à Serquigny.

Dix enfants de notre commune et ses alentours âgés de 6 à 13 ans pratiquent régulièrement leur sport favori dans le gymnase intercommunal à Serquigny.

Les cours ont lieu tous les mercredis de 11 h 30 à 12 h 30 pour les 6-8 ans et de 12 h 30 à 13 h 30 pour les 9-12 ans.

Les parents ou jeunes qui seraient intéressés par la pratique de ce sport, peuvent contacter le Judo Club de Menneval.

Tel : 06.08.74.28.60 ou 02.32.45.56.16



Les enfants de Serquigny en tournoi à Menneval

FC Serquigny-Nassandres



Les jeunes du FCSN au Parc des Princes

Stage foot vacances de février

C'est sous une météo clémente à défaut d'être radieuse que s'est déroulé du 27 février au 2 mars le stage foot du FC Serquigny-Nassandres. Ce stage regroupait une trentaine de jeunes joueurs du club ainsi qu'à chaque activité proposée une dizaine de jeunes enfants venant du centre de loisirs de Serquigny. Au programme de ce stage, des séances d'entraînement de football tous les après-midi de la semaine avec un petit tournoi le dernier jour et également diverses activités sportives le tout coordonné par Sabrina Delavoye (coordinatrice des sports dans les écoles à la ville de Serquigny) ainsi que Cédric Gaudin, (éducateur et joueur du FC Serquigny-Nassandres).

Les enfants ont pu découvrir l'ultimate (la forme sportive du frisbee), le tchoukball, s'initier au tennis de table et aux sports de combat et même se rendre à la piscine de Bernay.

Mais le point d'orgue de ce stage aura été la visite du « Camp des Loges » et du « Parc des Princes », les deux fiefs du Paris Saint Germain. Nos jeunes ont pu découvrir où s'entraînent et jouent les stars du PSG mais surtout ils ont pu les rencontrer et repartir avec des souvenirs plein la tête. Mathieu Bodmer, Javier Pastore, Nène, Guillaume Hoarau, Nicolas Douchez, Clément Chantôme, Marcos Ceara, Zoumana Camara et bien d'autres se sont arrêtés pour signer des autographes et prendre des photos avec nos jeunes. Les accompagnateurs étaient aux anges même pour ceux qui supportent d'autres clubs. Il convient de souligner la disponibilité et la grande sympathie des joueurs qui ont pris le temps afin que chacun reparte avec sa photo et son autographe. Une très belle journée en somme ! Tout le stage s'est déroulée dans une très bonne ambiance et avec une organisation impeccable. Il faut remercier encore une fois Sabrina Delavoye et Cédric Gaudin pour toute l'organisation, ainsi que l'équipe de direction et d'animation du centre de loisirs de Serquigny (notamment Sandra, Loïc et Anthony), également les différents éducateurs et joueurs du FC Serquigny-Nassandres qui sont intervenus au cours du stage (Antoine, Alexis, Loïs), et la ville de Serquigny.

Champions

L'équipe A séniors du FC Serquigny Nassandres jouera le championnat d'Excellence l'an prochain. Les rouges et jaunes ont décroché le titre de champion pour cette saison 2011/2012. *C'est l'aboutissement d'une saison magnifique, avec un groupe de joueurs exceptionnels, qui a été champion 4 matchs avant la fin du championnat.* Equipe invaincue à domicile (10 victoires et un nul), elle termine meilleure attaque (63 buts) et meilleure défense (25 buts encaissés) de son groupe, mais aussi meilleure équipe de Promotion d'Excellence (76 points au total) sur les deux groupes. Place désormais à un peu de repos bien mérité mais aussi rapidement à la préparation de la saison prochaine qui viendra très rapidement.



L'équipe A Senior

Notons également que l'équipe B fait une excellente saison en se maintenant dans sa catégorie.

Les U17 Champions également

Les U 17 terminent premier et sont sacrés Champion de leur groupe.

Historique

Les U19 du FCSN ont écrit un nouvel épisode dans l'histoire du club. Après avoir éliminé Dieppe (4ème de DH) en quart de finale de la Coupe de Normandie, ils ont porté fièrement les couleurs du football Eurois, puisqu'ils ont été les derniers représentants du District et se sont qualifiés pour la finale de la Coupe de Normandie, en éliminant Fauville en Caux. Ils ont joué cette finale le 10 juin dernier à Bihorel contre le FC Rouen où ils se sont inclinés 4 buts à 1.

Félicitations aux joueurs, aux éducateurs et aux dirigeants pour ces résultats !



Horaires d'ouverture de la Mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	Fermée au public	8h30 – 12h	Fermée au public	8h30 – 12h	8h30 – 12h
Après-midi	13h30 – 18h	13h30 – 18h	13h30 – 18h	13h30 – 18h	13h30 – 18h	Fermée

Rue Max Carpentier 27470 SERQUIGNY
Tél. : 02 32 44 10 15 Fax : 02 32 44 76 84 - Email : mairie@serquigny.fr

PERMANENCES :

Monsieur le Maire **le samedi de 10 h à 12 h**
Assistante sociale **le mardi de 14 h à 17 h**
ACPG-CATM-TOE **le dernier samedi du mois de 11 h à 12 h**
P.A.I.O **sur RDV le 2^e et 4^e lundi du mois**

Vente des tickets de cantine : lundi après-midi, vendredi toute la journée et samedi matin

ENVIRONNEMENT

Les ordures ménagères sont collectées le mardi et vendredi matin avec un décalage d'une journée en cas de jour férié.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de la Communauté de Communes

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi : 14 h - 17 h
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi : 14 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h et de 14 h - 18 h

Tri sélectif : ramassage des déchets ménagers recyclables (sacs jaunes) tous les vendredis

SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUX

Ecole maternelle Louis Pergaud

Mme LESUEUR 02 32 44 12 00

Ecole primaire Louise Michel-Jean Jaurès

Mme DESPRES 02 32 44 15 89

Garderie périscolaire 02 32 46 46 91

ouverte **le matin à partir de 6 h 45,**
le soir jusqu'à 18 h 30

Véolia Eau Beaumont le Roger 0 811 900 800

EDF GDF Bernay 0 810 027 028

Dépannage Gaz 0 810 433 027

Dépannage EDF 0 810 333 027

Bureau de poste 02 32 43 76 10

Ouvert au public **du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.**

Départ du courrier en semaine à 16 h, le samedi à 12 h.

Gendarmerie 02 32 44 10 17

Ouverte le mardi, jeudi et samedi de 14 h à 18h.

SNCF 0836 676 969

Guichet de la gare de Serquigny ouvert **du lundi au vendredi de 5 h 45 à 12 h 15 et de 12 h 40 à 18 h 50 ; le samedi de 6 h 30 à 11 h 45 et de 12 h 55 à 19 h 15 ; le dimanche et les jours fériés de 10 h à 13 h 15 et de 15 h à 19 h 45** (sous réserves de modifications par la SNCF)
Pour tous renseignements : Aléorégion
Tél : 0825 000 276 (0,15€/mn)

Permanence du Secours Populaire

au sous-sol de la mairie tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 sauf au mois d'août.

SANTÉ

Médecine générale

Dr Eric BOURGEOIS 02 32 44 10 05

5, rue de Normandie

Dr Michel DESEINE 02 32 25 59 39

35, rue Max Carpentier

Chirurgien – Dentiste

Dr Laurent GAUTIER 02 32 44 13 64

1, avenue Pierre Sépard

Infirmières

Cabinet Céline MEGRET 02 32 46 51 34

33, rue Max Carpentier

Mme Amélie GIRAULT 02 32 43 06 05

15, rue de Normandie

Kinésithérapeute

M. Krzysztof WOJDYLO 02 32 44 61 83

15 rue de Normandie

Pédicure podologue

Mme Sophie LAISNEY 02 32 58 61 38

35, rue Max Carpentier

Taxis – ambulances Serquigny

Rue de Picardie 02 32 44 10 69

Pharmacie 02 32 44 14 75

A. MONTRON

Rue Max Carpentier

Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

et de 14 h à 19 h 30,

fermeture à 18 h 30 le samedi



Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :

Aides ménagères pour les personnes âgées, travailleuses familiales pour les mères de famille, auxiliaires de vie pour les handicapés,

02 32 43 46 61 / 02 32 39 80 80

Permanences au 11 rue Max Carpentier tous les mercredis de 14 h à 16 h

LA MÉDIATHÈQUE

Tel : 02 32 47 41 62

Responsable : Perrine

POULIQUEN

Ouverte Mardi

de 16 h à 18 h

Mercredi de 10 h à

12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi de 16 h à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h



TOURISME LOISIRS

Gîte d'étape de Serquigny : informations et réservations à la mairie de Serquigny

Tennis-municipal : inscriptions et réservations auprès de M. Eric Lefebvre (tél : 02 32 44 17 64).

POMPIERS18

GENDARMERIE17

SAMU15

Pour les Possesseurs de portables

Composer le112

SAMU SOCIAL115

Allo Enfance Maltraitée.....119

Centre d'information Droits des Femmes :

02 32 33 44 56

COMMUNAUTE DE COMMUNES RISLE CHARENTONNE

Bureaux :

11 rue de Normandie - 27470 Serquigny

Tél. : 02 32 45 77 77 – Fax : 02 32 43 10 52

Email : cc.risle.charentonne@wanadoo.fr

Ecole de musique :

02 32 46 41 29 ou 06 75 26 46 25

Relais parents assistantes maternelles

Information au secrétariat de la communauté de communes au 06 89 87 46 49

Centre de loisirs : 02 32 46 46 91

Ouverture les mercredis et vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 7 h à 18 h.

Gymnase : rue Jean BRAULT

Information au secrétariat de la communauté de communes au 02 32 45 77 77.

SPANC : 06 75 26 03 40

Ce trente quatrième numéro de « vivre à Serquigny », tiré à 1250 exemplaires est distribué gratuitement aux habitants de la commune. Il a été réalisé par les membres de la commission information. Toute correspondance et toute proposition d'article sont à adresser en mairie à l'attention de Eric LEFEBVRE

Bienvenue à Serquigny à nos nouveaux commerçants et artisans



Poissonnerie « La MARIN'A »

Mme Karine BRETON

10 rue Max CARPENTIER- Tel 02 32 47 60 04

**Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
le dimanche de 9h à 13h**



Bar PMU « Le Lucky »

Mme Isabelle MARTIN

19 rue Max CARPENTIER- Tel 06 50 41 05 83

**Ouverture tous les jours,
fermeture le mercredi et le dimanche après midi**

N'hésitez pas à leur rendre visite !